

ASSOCIATION

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ASS LA CLE DES AGES

4 boulevard Gambetta

13330 PELISSANNE

Tél. 04 90 55 13 46

APE : 8810A-

Siret : 30110098800049



Charles Audit & Conseils

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

administratif@charlesworking.com

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
DETAIL DES COMPTES	3
Bilan Synthétique	4
Bilan Détaillé	6
Compte de résultat Synthétique	9
Compte de résultat Détaillé	10
ANNEXES	14
REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
FAITS CARACTERISTIQUES	20
NOTES SUR LE BILAN	21
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	28
AUTRES INFORMATIONS	29

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Yvan CODINA et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 19/10/2011, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LA CLE DES AGES relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 922 780
Total des ressources	4 952 891
Résultat net comptable (Déficit)	-19 607

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Salon de Provence

Le 04/04/2025

Gérald RECH

Expert comptable

ASSOCIATION

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAIL DES COMPTES

Bilan Synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Constructions	676 526,79	366 382,89	310 143,90	313 068,56
Installations techniques, matériel et outillage	166 256,25	149 804,52	16 451,73	10 732,00
Autres immobilisations corporelles	208 933,87	188 030,26	20 903,61	28 019,42
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 386,98		3 386,98	3 383,98
TIAP & autres titres immobilisés	208 879,25		208 879,25	204 502,50
Prêts	800,00		800,00	2 781,30
Autres immobilisations financières	13 861,14		13 861,14	13 857,33
ACTIF IMMOBILISE	1 322 944,86	733 273,36	589 671,50	591 589,98
Stocks				
Matières premières et autres approv.	9 063,10		9 063,10	11 418,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés	578 219,08	581,93	577 637,15	583 697,43
Autres créances	245 381,25		245 381,25	249 530,63
Divers				
Valeurs mobilières de placement				167 000,00
Disponibilités	456 939,35		456 939,35	270 252,57
Charges constatées d'avance	44 087,50		44 087,50	38 747,93
ACTIF CIRCULANT	1 333 690,28	581,93	1 333 108,35	1 320 646,56
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 656 635,14	733 855,29	1 922 779,85	1 912 236,54

Bilan Synthétique

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Autres réserves	83 804,40	84 649,98
Report à nouveau	-292 539,27	-156 416,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 607,36	-126 226,25
FONDS PROPRES	-228 342,23	-197 992,44
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	9 896,85	-845,58
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	9 896,85	-845,58
Provisions pour risques	124 174,00	213 442,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	124 174,00	213 442,00
Fonds dédiés sur subventions	131 590,32	66 569,41
FONDS DEDIES	131 590,32	66 569,41
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 947,74	13 660,00
Découverts et concours bancaires		2 385,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 947,74	16 045,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 621,46	107 041,56
Dettes fiscales et sociales	1 745 277,29	1 689 769,17
Autres dettes	1 614,42	18 207,42
Produits constatés d'avance	30 000,00	
DETTES	1 885 460,91	1 831 063,15
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 922 779,85	1 912 236,54

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
2052000 - Logiciels Progiciels	29 055,68		29 055,68	29 055,68
2805200 - Amort. - Logiciels et Prog.		29 055,69	-29 055,69	-29 055,69
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
2110000 - Terrain - Pelissanne Av. Gambetta	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
2131000 - Bâtiments - Pelissanne Av. Gambet	676 526,79		676 526,79	676 526,79
2813100 - Amort. - Bâtiment Pelissanne		366 382,89	-366 382,89	-363 458,23
Constructions	676 526,79	366 382,89	310 143,90	313 068,56
2150000 - Matériel et Outillage	40 685,48		40 685,48	40 685,48
2153000 - Install. à caractère spécifique	125 570,77		125 570,77	121 423,57
2815300 - AMT INST.CARACT.SPECIFIQ		109 551,52	-109 551,52	-111 452,61
2815410 - AMT MAT.OUTIL.SERV.GENRX		40 253,00	-40 253,00	-39 924,44
Installations techniques, matériel et outillage	166 256,25	149 804,52	16 451,73	10 732,00
2181000 - Instal. Agencements Divers	54 421,35		54 421,35	54 421,35
2182000 - Matériel de Transport	13 440,57		13 440,57	13 440,57
2183000 - Mat. de bureau et Informatique	35 252,91		35 252,91	35 552,91
2184000 - Mobilier	105 819,04		105 819,04	105 819,04
2818100 - AMORT.AG.CONS.DIVERSES		52 540,10	-52 540,10	-51 155,17
2818200 - Amort. - Matériel de Transport		13 440,57	-13 440,57	-13 440,57
2818300 - Amort. - Matériel de bureau et Info		34 776,11	-34 776,11	-33 818,34
2818400 - Amort. - Mobilier		87 273,48	-87 273,48	-82 800,37
Autres immobilisations corporelles	208 933,87	188 030,26	20 903,61	28 019,42
Immobilisations financières				
2610000 - Titres de Participation	138,00		138,00	135,00
2611000 - Parts Soc. SCI ADOMI 13	200,00		200,00	200,00
2675000 - Avances - SCI ADOMI 13	3 048,98		3 048,98	3 048,98
Participations et créances rattachées	3 386,98		3 386,98	3 383,98
2711000 - Parts sociales BFCC	208 879,25		208 879,25	204 502,50
TIAP & autres titres immobilisés	208 879,25		208 879,25	204 502,50
2743000 - Prêts au Personnel	800,00		800,00	2 781,30
Prêts	800,00		800,00	2 781,30
2750000 - Dépôts et cautionnements versés	13 861,14		13 861,14	13 857,33
Autres immobilisations financières	13 861,14		13 861,14	13 857,33
ACTIF IMMOBILISE	1 322 944,86	733 273,36	589 671,50	591 589,98
Stocks				
3220000 - STOCK PET.MAT.MEDIC.TECHN	9 063,10		9 063,10	11 418,00
Matières premières et autres approv.	9 063,10		9 063,10	11 418,00
Créances				
4110000 - Usagers et Org. payeurs	577 222,44		577 222,44	582 300,02
4160000 - Créances Douteuses	581,93		581,93	1 421,19
4181000 - Usagers et Org - Factures à établir	414,71		414,71	1 397,41
4910000 - PROV.DEPR.USAGERS & RATT.		581,93	-581,93	-1 421,19
Usagers et comptes rattachés	578 219,08	581,93	577 637,15	583 697,43
4096000 - FOURN.EMBAL.MAT.A RENDRE	6 363,71		6 363,71	1 067,75
4211000 - REMUNERATIONS:RATTRAPAGE	1 320,08		1 320,08	1 114,88
4211600 - Salaire neg a recevoir				1 529,68
4220000 - C.E. - Oeuvres sociales	361,36		361,36	
4221000 - C.E. - Budget Fonctionnement	145,54		145,54	
4287000 - Personnel - Indemnités Journalières				2 936,18
4287200 - Personnel - Compteurs SAD	31 692,00		31 692,00	25 099,00
4373206 - SWISS LIFE				989,92
4387000 - Org. Soc. - Rembt AGRR à recevoir	8 947,84		8 947,84	16 097,80
4387100 - Org. Soc. - Produits à recevoir	7 035,00		7 035,00	5 757,00
4487000 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR	16 561,30		16 561,30	
4550000 - Prets et Avances SCI ADOMI 13	149 141,42		149 141,42	137 263,42
4672000 - DEBITEURS DIVERS	23 813,00		23 813,00	57 675,00
Autres créances	245 381,25		245 381,25	249 530,63

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Divers				
5080200 - EC OPTIM CAPITAL GAR 2017				167 000,00
Valeurs mobilières de placement				167 000,00
5112000 - CHEQUES A ENCAISSER	2 718,25		2 718,25	
5121000 - BFCC - AM	4 179,41		4 179,41	65 470,61
5122000 - BFCC - SIAD	78 021,63		78 021,63	56 728,87
5123000 - BFCC - PR	16 231,68		16 231,68	16 788,00
5124000 - CA - AM	26 390,50		26 390,50	10 961,93
5125000 - CA - PR	4 893,72		4 893,72	1 010,18
5128300 - Livret A BFCC	74 020,05		74 020,05	17 798,59
5128400 - Compte Livret EPIDOR	250 484,11		250 484,11	101 494,39
Disponibilités	456 939,35		456 939,35	270 252,57
4860000 - CHARGES CONST.AVANCE	44 087,50		44 087,50	38 747,93
Charges constatées d'avance	44 087,50		44 087,50	38 747,93
ACTIF CIRCULANT	1 333 690,28	581,93	1 333 108,35	1 320 646,56
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 656 635,14	733 855,29	1 922 779,85	1 912 236,54

Bilan Détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
1068200 - EXCEDENTS AFFECT.INVESTIS	7 850,33	7 850,33
1068620 - Autres Serv rel art.L.312-1 du CASF	75 954,07	76 799,65
Autres réserves	83 804,40	84 649,98
1100000 - Report à Nouveau	-292 539,27	-156 416,17
Report à nouveau	-292 539,27	-156 416,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 607,36	-126 226,25
FONDS PROPRES	-228 342,23	-197 992,44
Fonds associatifs avec droit de reprise		
1150000 - Résultat sous contrôle de Tiers	9 896,85	-845,58
Résultat sous contrôle	9 896,85	-845,58
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	9 896,85	-845,58
1518800 - AUTR.PROV.RISQUES DIVERS	124 174,00	213 442,00
Provisions pour risques	124 174,00	213 442,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	124 174,00	213 442,00
1940000 - Fonds dédiés sur subventions	131 590,32	66 569,41
Fonds dédiés sur subventions	131 590,32	66 569,41
FONDS DEDIES	131 590,32	66 569,41
Emprunts obligataires convertibles		
1640000 - EMPRUNTS & DETTES AUPRES		3 011,11
1640030 - EMPRUNT BFCC 20 KE MOBILIER	3 947,74	10 648,89
Emprunts	3 947,74	13 660,00
5187000 - INTERETS COURUS A RECEV.		2 385,00
Découverts et concours bancaires		2 385,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 947,74	16 045,00
4010000 - Fournisseurs	78 100,49	85 966,78
4081000 - Fourn. - Factures non parvenues	26 520,97	21 074,78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 621,46	107 041,56
4210000 - Personnel - Rémunérations dues	373 364,75	369 670,56
4220000 - C.E. - Oeuvres sociales		480,68
4221000 - C.E. - Budget Fonctionnement		193,67
4270000 - Personnel - Oppositions	2 130,24	1 868,77
4282000 - Personnel - Congés à Payer	653 917,72	653 066,06
4287000 - Personnel - Indemnités Journalières	237,12	
4311000 - URSSAF	182 223,13	173 210,15
4373100 - CPM	38 058,64	38 411,84
4373200 - AGRR	3 933,18	4 284,59
4373204 - COLLECTEAM	100 387,39	94 960,58
4376000 - GENERALI	6 757,06	6 607,44
4378000 - Autres organismes sociaux	37 098,00	38 494,00
4382000 - Org. Soc. - Ch. Soc. sur CP	179 090,61	174 273,13
4386000 - Org. Soc. - Autres charges à payer	8 794,00	5 664,00
4421000 - Prélèvements à la source (IR)	9 601,53	8 908,72
4471000 - TAXE S/LES SALAIRES	46 167,00	45 890,00
4482000 - CH.FISC.DETTE CONG.A PAYE	50 767,92	50 812,98
4486000 - ETAT CHARGES A PAYER	22 749,00	22 972,00
Dettes fiscales et sociales	1 745 277,29	1 689 769,17
4110000 - Usagers et Org. payeurs		16 593,00
4671102 - SUBVENTION AGEFIPH	1 614,42	1 614,42
Autres dettes	1 614,42	18 207,42
4870000 - PDTS CONST AVANCE	30 000,00	
Produits constatés d'avance	30 000,00	
DETTES	1 885 460,91	1 831 063,15
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 922 779,85	1 912 236,54

Compte de résultat Synthétique

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Ventes de marchandises	184 664,72	160 183,50
Production vendue	6 846 941,33	6 653 318,13
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
Reprises et Transferts de charge	284 818,20	195 335,23
Cotisations	697,20	694,00
Produits d'exploitation	7 327 121,45	7 019 530,86
Achats de marchandises	94 107,90	78 924,44
Achats de matières premières	2 016,02	1 708,99
Variation de stock de matières premières	2 354,90	-3 979,00
Autres achats non stockés et charges externes	782 851,47	805 143,23
Impôts et taxes	522 179,50	537 863,39
Salaires et Traitements	5 124 197,36	5 143 336,49
Charges sociales	1 516 008,20	1 537 510,78
Amortissements et provisions	13 362,34	17 864,32
Autres charges	3 975,99	14 428,94
Charges d'exploitation	8 061 053,68	8 132 801,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	-733 932,23	-1 113 270,72
Opérations faites en commun	765 156,00	753 056,25
Produits financiers	20 870,33	27 965,96
Charges financières	1 540,94	204,11
Résultat financier	19 329,39	27 761,85
RESULTAT COURANT	50 553,16	-332 452,62
Produits exceptionnels	4 645,38	194 552,71
Charges exceptionnelles	9 784,99	3 626,42
Résultat exceptionnel	-5 139,61	190 926,29
Report des ressources non utilisées	11 565,08	15 300,08
Engagements à réaliser	76 585,99	
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 607,36	-126 226,25
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
7073000 - Ventes de Repas PR	84 664,72	160 183,50
Ventes de marchandises	184 664,72	160 183,50
7060000 - PRESTATIONS DE SERVICES	3 673 701,74	3 259 088,00
7061000 - PARTICIPATION	1 073 986,05	1 511 065,86
7080000 - Ventes des activités annuelles	5 989,60	8 122,40
7083000 - LOCATIONS DIVERSES	2 286,74	2 286,74
7310000 - Produits Tarification Globale SIAD	2 090 977,20	1 872 755,13
Production vendue	6 846 941,33	6 653 318,13
7400000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000,00	10 000,00
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
7815000 - REP/PROV. RISQ. & CH. EXPL.	89 268,00	
7817400 - REP. PROV. DEPREC. CREANCES	839,26	247,96
7911110 - COLLECTEAM	63 761,55	40 330,73
7912000 - REMBOURSEMENT FORMATION	74 571,65	80 010,39
7913000 - Autres transferts de charges	5 000,00	30 611,46
7914000 - Avantage en Nature - Paie	51 377,74	44 134,69
Reprises et Transferts de charge	254 818,20	195 335,23
7560000 - COTISATIONS DES ADHERENTS	697,20	694,00
Cotisations	697,20	694,00
Produits d'exploitation	7 327 121,45	7 019 530,86
6071300 - Achats Repas Tarascon	94 107,90	78 924,44
Achats de marchandises	94 107,90	78 924,44
6022200 - Produits d'entretien	2 016,02	1 708,99
Achats de matières premières	2 016,02	1 708,99
6032000 - VARIAT. STOCKS AUTR APPROV	2 354,90	-3 979,00
Variation de stock de matières premières	2 354,90	-3 979,00
6040000 - ETUD. PR. EQUIP. TVX INCOR.	4 500,00	10 795,86
6061010 - EAU Pelissanne	948,26	593,13
6061011 - EAU tarascon	139,51	217,66
6061020 - ENERGIE Electricité Pelissanne	5 154,41	3 813,21
6061021 - ENERGIE ELECTRICITE Tarascon	2 998,72	1 929,04
6062100 - Carburant AM	7 670,67	6 913,81
6062200 - Carburant SIAD	12 481,15	13 045,76
6062300 - Carburant PR	4 449,79	4 298,14
6062400 - Fournitures Administratives	7 996,18	12 361,29
6062600 - Fournitures Hotelieres	4 752,00	
6062800 - Fournitures Diverses	2 339,38	2 044,76
6063000 - Alimentation	5 465,26	5 380,89
6066000 - Fournitures Médicales	7 288,79	4 775,33
6068000 - Achats Habillement Blouses ...	3 886,80	10 689,64
6111600 - Honoraires Infirmières Libérales	6 442,27	9 004,43
6111650 - Honoraires Pédiatres		2 230,00
6122103 - PARTNER FM 493XQ	6 161,88	6 161,88
6132000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	4 100,00	15 600,00
6132100 - LOCATION IMMOB. Tarascon AM	12 880,00	12 044,00
6132200 - LOCATION IMMOB. Tarascon SIAD	19 388,00	18 127,00
6132300 - LOCATION IMMOB. Tarascon PR	9 474,00	8 862,00
6132400 - LOCATION INNOPOLE SAAD	19 200,00	19 200,00
6132500 - LOC. VACANCES TRANSF. THERA	19 200,00	19 200,00
6135100 - LOC. MAT. INFORMATIQUE	401,64	1 204,92
6135101 - LOCATION BLACKVIEW	808,41	
6135200 - LOC. EQUIPEMENTS	4 036,25	
6135202 - Cartographie abonnement	514,20	482,16
6135203 - LOCATION BLACKVIEW SIAD	1 555,12	4 665,36
6135204 - ABONNEMENT SOLUTION WEBT	6 229,92	5 841,48
6135240 - Location - Plieuse	7 136,48	6 700,10
6135290 - Location - Mach. Affranchir Pel.	3 306,55	3 231,24
6135300 - LOC. MAT. INTERPHONE Pel	1 637,30	
6135302 - Abonnement domat mobile	6 877,44	6 448,56
6135392 - LOC. PHOT. C3571 ACCUEIL/DIRECT°/COMP	24 320,32	24 120,90

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
6135400 - Abonnement Hebergement	25 595,79	21 622,80
6135403 - 208 FR 229 HV	2 724,89	3 324,34
6135404 - 208 FR 220 HV	1 819,07	2 414,08
6135406 - 208 GD 821 WP	3 180,60	3 180,60
6135407 - 208 GD 797 WP	3 180,60	3 180,60
6135408 - 208 GD 794 WP	6 361,20	6 361,20
6135409 - 208 GH 095 GX	3 547,68	3 547,68
6135410 - Loc Phot IR C3730I Tarascon	5 953,60	5 737,06
6135411 - 208 GH 017 GX	3 547,68	3 547,68
6135412 - 208 GH 011 GX	3 547,68	3 547,68
6135413 - 208 GH 934 EY	3 922,68	3 922,68
6135500 - Abonnement site Internet	420,00	360,00
6141000 - charges loc saad	4 698,06	4 274,30
6142000 - charges loc siad	4 698,06	4 274,30
6152000 - ENT.REPAR.S/BIENS IMMOBIL	887,80	6 259,20
6155000 - ENT.REPAR.S/BIENS MOBILIER	6 717,97	19 460,25
6155200 - Entretien Repar. - Vehicules	4 511,42	5 834,68
6156020 - Maintenance Informatique Pelissanne	10 120,85	8 713,69
6156030 - Maintenance Photocopieur Pelissanne	11 993,49	1 860,54
6156031 - Maintenance - Photocop. Tarascon	327,51	268,16
6156050 - Maintenance - Incendie Pelissanne	1 396,91	427,72
6156051 - Maintenance - Incendie Tarascon	942,17	427,72
6156060 - Maintenance - Porte entrée Pel.	117,60	469,50
6156071 - Maintenance climatisation tarascon		144,00
6156090 - CONTRAT ENTRET.CHAUDIERE	744,00	651,00
6156210 - Télésurveillance pelissanne	2 236,64	1 779,12
6156211 - Télésurveillance tarascon	1 137,54	1 107,12
6156300 - TELESURVEILLANCE TOMTOM	228,94	218,16
6156420 - aintenance Sanicollecte	301,00	154,00
6161000 - ASSUR.MULTIRISQUES	2 421,83	2 157,87
6165000 - ASS.RESPONSABILITE CIVILE	7 210,33	6 758,02
6166000 - ASSUR. TRANSPORT	20 389,44	18 465,83
6181000 - Documentation Générale	1 416,80	1 436,70
6183000 - Documentation Technique	1 398,14	1 385,21
6184000 - Cotisations	2 264,45	1 835,62
6226000 - HONORAIRES	3 600,00	
6226010 - Honoraires - Avocats	11 821,06	2 740,00
6226020 - Honoraires - Expert Comptable	20 304,00	19 728,00
6226030 - Honoraires - Commissaire aux compt.	11 660,00	11 040,00
6227000 - FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	587,29	580,12
6228000 - AUT.REMUNER.& HONORAIRES	42 860,80	87 243,28
6231000 - ANNONCES & INSERTIONS	3 194,16	3 063,76
6234000 - CADEAUX	7 606,15	6 219,46
6238000 - DIVERS POURB.DONS COURANT	1 056,38	30,00
6251000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	196 702,88	192 200,80
6256000 - MISSIONS	27 907,57	25 880,18
6256100 - FRAIS FORMATIONS	5 847,80	6 746,20
6257000 - RECEPTIONS	2 902,74	2 064,84
6261000 - Affranchissement - Pelissanne	24 307,15	25 643,70
6262000 - Telecom - Pelissanne	15 219,88	15 222,34
6262100 - Telecom - AM	4 282,37	4 307,60
6262200 - Telecom - SSIAD	7 978,70	8 760,40
6262300 - FRAIS TELECOMUNICATION PR	252,00	288,00
6278100 - Services bancaires AM	5 659,85	3 969,56
6278300 - Services bancaires - PR	587,57	323,33
6283000 - NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	3 240,00	
6288000 - AUTRES PRESTAT.DIVERSES	11 570,00	
Autres achats non stockés et charges externes	782 851,47	805 143,23
6311000 - TAXE S/LES SALAIRES	387 991,00	402 044,00
6333000 - FORM.PROFESS.CONTINUE	106 544,76	107 780,38
6334000 - PART.EFFORT CONST.SUBVENT	22 749,00	22 972,00
6338000 - AUTR.I.T.V S/REMUN.ORGAN	-45,06	279,41

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 607,36	-126 226,25
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

ASSOCIATION

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : LA CLE DES AGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 922 780 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 19 607 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2025 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

1) Présentation Générale

Notre philosophie : vivre chez soi.

S'il le souhaite, chacun doit pouvoir vivre chez lui, dans sa maison, parmi ses meubles, ses objets familiers, ses souvenirs. Quoi de plus normal, de plus naturel.

C'est la mission de l'association LA CLE DES AGES :

Vous accompagnez au quotidien suivant votre volonté et vos besoins, et vous permettre de continuer à effectuer tous vos gestes habituels dans votre cadre de vie.

Accompagner une personne dans les différentes nécessités de sa vie, sans interférer dans son intimité, bien plus qu'une simple prestation de service.

Aider à vivre bien, chez soi, est en engagement.

C'est notre engagement.

Nos effectifs :

Une équipe dynamique, dévouée à votre écoute pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Notre service administratif emploie une vingtaine salariés.

Notre service Aide à Domicile emploie plus de 300 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie...).

Notre service de Soins Infirmiers emploie plus de 40 salariés (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s).

Notre service de portage de repas emploie 3 salariés (chauffeurs-livreurs).

Nos activités :

Service d'aide à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Service de portage de repas

REGLES ET METHODES COMPTABLES

2) Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes retraitées (plus de 60 ans) ou toutes les personnes handicapées (moins de 60 ans).

Notre fonctionnement :

Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Vous affecter une salariée qualifiée qui assurera les tâches quotidiennes à votre domicile (ménage, repassage, préparation des repas, courses...), qui vous apportera une présence sociale, et qui sera remplacée en cas d'absence pour congés ou maladie. Les aides à domicile sont salariées de notre structure et bénéficient régulièrement de formations dans la cadre de la formation professionnelle continue par l'intermédiaire de notre organisme de formation l'association Axe Pro Formation.

Assurer un suivi régulier de votre appréciation et de vos besoins par des évaluations périodiques à votre domicile ou par téléphone.

Convenir avec vous des horaires d'interventions suivant vos besoins et les possibilités de notre service.

Tarifs :

Nous consulter. En fonction de vos revenus, l'organisme financeur dont vous dépendez déterminera le montant de votre participation.

Zones d'interventions :

Alleins, Aurons, Berre l'Etang, Boulbon, Carry le rouet, Charleval, Chateauneuf les, Martiques, Corrillon, Ensues la redonne, Eyguières, Grans, Graveson, La Barben, Rognes, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Saint-Etienne du gres, La Fare les Oliviers, Lamanon, Lambesc, La Gavotte, Lançon de Provence Saint-Victoret, La Roque d'Antheron Salon de provence, Les Pennes Mirabeau Sausset les pins, Mallemort, Marignane, Mas blanc les alpillles, Mezoargues, Miramas, Pélissanne, Rognac, Senas, Septemes les vallons, Tarascon, Velaux, Vernegues, Vitrolles.

3) Service de soins infirmiers à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie suivant avis de votre médecin traitant.

Notre fonctionnement :

- Prévenir, différer ou raccourcir une hospitalisation ou un placement
- Faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Tous les actes de soins ainsi que les toilettes sont réalisés par une équipe mixte d'infirmier(e)s et d'aide-soignant(e)s (plus de 50 salarié(e)s bénéficiant régulièrement de formations par l'intermédiaire de notre organisme de formation Axe Pro Formation), tous diplômés d'état et pouvant intervenir 7 jours sur 7 ou du lundi au vendredi suivant prescription médicale.

Tarifs :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les soins ainsi que les toilettes sont pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.

Zones d'interventions :

Rognac, Saint-Chamas, Tarascon, Vitrolles, Aurons, Berre, La Barben, Lançon de Provence, Pélissanne.

4) Service portage de repas

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes en situation de dépendance, de mobilité déficiente, ou pour toutes les personnes handicapées. Les repas sont conçus par une diététicienne et peuvent être adaptés à vos suivis médicaux (régimes, diabète, mixé, sans sel, hypocalorique.).

Notre fonctionnement :

- Livraisons de repas 7 jours sur 7.
- Livraisons pour les repas du midi.
- Chaque plateau contient un repas complet et équilibré, nous mettons en plus 2 bols de potage, sans supplément.

Tarifs :

Nous consulter. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière du Conseil Général. Les tarifs sont identiques (pour tous les repas livrés du lundi au dimanche et jours fériés).

Zones d'interventions :

Tarascon et ses environs.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation des clés de répartition analytique

L'association utilise des clés de répartition pour affecter sur chaque service une quote part des frais généraux du Siège social de Pelissanne non directement imputable sur un service en particulier. Ces clés sont actualisées chaque année par le Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Depuis 2004, les frais généraux indirects du siège de Tarascon font également l'objet d'une répartition selon le même principe.

Pour répondre aux demandes des organismes financeurs, et dans l'objectif de simplifier le mode de calcul d'un certain nombre de poste de charges et de produits qui ne pouvaient être affectés directement à un service, il a été proposé à compter des comptes 2009 de limiter le nombre de clés de répartition analytique à :

PELISSANNE

- 1 - Pourcentage des recettes d'exploitation de chaque service / recettes de l'association
- 2 - Pourcentage d'utilisation des locaux Pelissanne
- 3 - Nombre de salariés
- 4 - Nombre de bénéficiaires
- 5 - Temps passé Direction YC / autres
- 6 - Autres ponctuels : GECIA Expertise Comptable au temps passé

TARASCON

La clé principale concerne l'occupation des locaux, qui sont partagés avec l'association AIDE A DOM CILE (30/70).

Sur la quote-part de 70% des locaux affecté à LA CLE DES AGES (30% pour l'association AIDE A DOMICILE), l'occupation est la suivante:

- SAAD : 30%
- SIAD : 50%
- PR : 20%

Les autres clés de répartition sur les frais de Tarascon sont identiques à celles de Pelissanne.

Ces clés de répartition ont été validées par le Conseil d'administration du 19 avril 2010 et confirmé par le Conseil d'administration du 18 avril 2011.

Le Conseil d'administration du 1er octobre 2012, prenant en considération les modalités de financement du service SAAD et des contraintes de financement imposées par le CG, a décidé de modifier les clés de répartition existantes à compter du 1er janvier 2012.

Ainsi, la quote part de charges communes affectée au service Portage de repas est réduit à 1%, les 13eme mois du personnel administratif et de direction sont affectés au SIAD...

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Contrairement aux exercices précédents, les comptes ne prennent pas en compte la régularisation de l'aide financière "Compensation avenant 43" du Conseil Départemental 13 pour l'année 2024, celui-ci n'étant pas connu à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des heures réalisées en 2024, nous anticipons une reprise partielle de l'aide attribuée de l'ordre de 10K€.

Notre service SSAD reste structurellement déficitaire et son équilibre économique et financier est fragilisé en l'absence d'un financement suffisant des autorités de tutelle.

Malgré ce déficit structurel, le faible niveau de fonds propres et les décalages d'encaissement des aides financières "Compensation avenant 43" du CD 13 (de l'ordre de 5 mois en début d'année 2025) nous estimons que notre continuité d'exploitation n'est pas compromise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	676 527			676 527
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 109	10 488	6 341	166 256
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 421			54 421
- Matériel de transport	13 441			13 441
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 372		300	141 072
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 063 115	10 488	6 641	1 066 962
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 384	3		3 387
- Autres titres immobilisés	204 503	4 377		208 879
- Prêts et autres immobilisations financières	16 639	14 661	16 638	14 661
Immobilisations financières	224 525	19 041	16 638	226 927
ACTIF IMMOBILISE	1 316 695	29 529	23 279	1 322 945

Immobilisations corporelles

La construction du siège social de Pelissanne fait l'objet d'un amortissement selon la méthode des composants conformément au PCG.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Nous vous rappelons que notre association possède 20% des parts sociales de la SCI ADOMI 13, société civile immobilière propriétaire de l'immeuble de notre siège à Tarascon.

Depuis l'exercice 2007, la quote-part du résultat annuel de la SCI ADOMI 13 revenant à l'association (20%) est intégrée dans les comptes de l'association au 31 décembre en produit financier.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	363 458	2 924		366 383
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	151 377	3 321	4 894	149 805
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 155	1 385		52 540
- Matériel de transport	13 441			13 441
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 619	5 731	300	122 050
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	696 050	13 361	5 194	704 218
ACTIF IMMOBILISE	725 105	13 361	5 194	733 273

2024

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 885 398 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 049		3 049
Prêts	800	800	
Autres	13 861		13 861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	578 219	578 219	
Autres	245 381	245 381	
Charges constatées d'avance	44 088	44 088	
Total	885 398	868 488	16 910
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers et Org - Factures à établir	415
Personnel - Compteurs SAD	31 692
Org. Soc. - Rembt AGRR à recevoir	8 948
Org. Soc. - Produits à recevoir	7 035
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	16 561
Total	64 651

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	84 650	-126 226		-125 381	83 804
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	-156 416			136 123	-292 539
RAN des activités sociales	-846		10 742		9 897
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-126 226	126 226		19 607	-19 607
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	-198 838		10 742	30 350	-218 445
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	-198 838		10 742	30 350	-218 445

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	213 442		89 268		124 174
Total	213 442		89 268		124 174
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			89 268		
Financières					
Exceptionnelles		76 586			

Au cours de l'exercice 2024, il a été constaté une opération de reprise de provision pour litiges sur contrôle URSSAF pour 89.268 €.

Les provisions dotées en 2021 à la suite du deuxième contrôle URSSAF sont maintenues pour 124.174 €.

La provision au titre des Fonds dédiés constatée au 31.12.2024 sur les CNR attribuées au service SIAD s'élève à 131.590 € et concerne :

- CNR 2021 : Soutien investissements, Telegestion, ...
- CNR et financements spéciaux 2024 : service SAD ...

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 885 461 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 948			3 948
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 621	104 621		
Dettes fiscales et sociales	1 745 277	1 745 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 614	1 614		
Produits constatés d'avance	30 000	30 000		
Total	1 885 461	1 881 513		3 948
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 712			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn. - Factures non parvenues	26 521
Personnel - Congés à Payer	683 918
Org. Soc. - Ch. Soc. sur CP	179 091
Org. Soc. - Autres charges à payer	8 794
CH.FISC.DETTE CONG.A PAYE	50 768
ETAT CHARGES A PAYER	22 749
Total	971 840

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges de fonctionnements : loyers, assurances ...	44 088		
Total	44 088		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONST AVANCE	30 000		
Total	30 000		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 660 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Subventions d'exploitation

Au cours de l'exercice 2024, l'association a bénéficié d'une subvention annuelle de fonctionnement de la Commune de Tarascon : 10.000 euros (service Portage de Repas).

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			10 000			10 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						10 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	347	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 446	
Autres charges	7 992	
Produits des cessions d'éléments d'actif		960
Autres produits		3 685
TOTAL	9 785	4 645

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

ENGAGEMENTS HORS BILANS

L'indemnité de Fin de Carrière n'a fait l'objet d'une évaluation en fin d'année 2024.

Néanmoins compte tenu des calculs établis en 2023, nous estimons que le montant de la dette actuarielle brute s'élève à environ 300 K€ euros (pour une valeur globale maximale d'IFC de 1.400 K€ € en cout chargé) (Réforme des retraites 2023 incluses).

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

l'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

AUTRES INFORMATIONS

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
CNR et financement	66 569	66 569	11 565		76 586	131 590	
Total	66 569	66 569	11 565		76 586	131 590	



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**ASSOCIATION LA CLE DES AGES
4, Boulevard Gambetta
13330 PELISSANNE**

A Mesdames et Messieurs les adhérents,

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 7 juin 2024, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CLE DES AGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services susceptibles de me placer dans une situation d'autorévision.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité de l'exploitation décrite dans l'annexe des comptes annuels.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Aix en Provence

Le 14 mai 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller circle and a horizontal stroke.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ASS LA CLE DES AGES

4 boulevard Gambetta

13330 PELISSANNE

Tél. 04 90 55 13 46

APE : 8810A-

Siret : 30110098800049

A.S. Ruffon



Charles Audit & Conseils

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

administratif@charlesworking.com

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
DETAIL DES COMPTES	3
Bilan Synthétique	4
Bilan Détaillé	6
Compte de résultat Synthétique	9
Compte de résultat Détaillé	10
ANNEXES	14
REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
FAITS CARACTERISTIQUES	20
NOTES SUR LE BILAN	21
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	28
AUTRES INFORMATIONS	29

Anno. Sophie RIFFAUT



Bilan Synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Constructions	676 526,79	366 382,89	310 143,90	313 068,56
Installations techniques, matériel et outillage	166 256,25	149 804,52	16 451,73	10 732,00
Autres immobilisations corporelles	208 933,87	188 030,26	20 903,61	28 019,42
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 386,98		3 386,98	3 383,98
TIAP & autres titres immobilisés	208 879,25		208 879,25	204 502,50
Prêts	800,00		800,00	2 781,30
Autres immobilisations financières	13 861,14		13 861,14	13 857,33
ACTIF IMMOBILISE	1 322 944,86	733 273,36	589 671,50	591 589,98
Stocks				
Matières premières et autres approv.	9 063,10		9 063,10	11 418,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés	578 219,08	581,93	577 637,15	583 697,43
Autres créances	245 381,25		245 381,25	249 530,63
Divers				
Valeurs mobilières de placement				167 000,00
Disponibilités	456 939,35		456 939,35	270 252,57
Charges constatées d'avance	44 087,50		44 087,50	38 747,93
ACTIF CIRCULANT	1 333 690,28	581,93	1 333 108,35	1 320 646,56
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 656 635,14	733 855,29	1 922 779,85	1 912 236,54

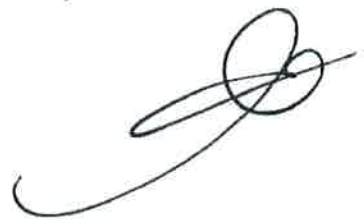
Anne-Sophie Riffart



Bilan Synthétique

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Autres réserves	83 804,40	84 649,98
Report à nouveau	-292 539,27	-156 416,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 607,36	-126 226,25
FONDS PROPRES	-228 342,23	-197 992,44
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	9 896,85	-845,58
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	9 896,85	-845,58
Provisions pour risques	124 174,00	213 442,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	124 174,00	213 442,00
Fonds dédiés sur subventions	131 590,32	66 569,41
FONDS DEDIES	131 590,32	66 569,41
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 947,74	13 660,00
Découverts et concours bancaires		2 385,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 947,74	16 045,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 621,46	107 041,56
Dettes fiscales et sociales	1 745 277,29	1 689 769,17
Autres dettes	1 614,42	18 207,42
Produits constatés d'avance	30 000,00	
DETTES	1 885 460,91	1 831 063,15
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 922 779,85	1 912 236,54

Anne-Sophie Riffon



Compte de résultat Synthétique

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Ventes de marchandises	184 664,72	160 183,50
Production vendue	6 846 941,33	6 653 318,13
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
Reprises et Transferts de charge	284 818,20	195 335,23
Cotisations	697,20	694,00
Produits d'exploitation	7 327 121,45	7 019 530,86
Achats de marchandises	94 107,90	78 924,44
Achats de matières premières	2 016,02	1 708,99
Variation de stock de matières premières	2 354,90	-3 979,00
Autres achats non stockés et charges externes	782 851,47	805 143,23
Impôts et taxes	522 179,50	537 863,39
Salaires et Traitements	5 124 197,36	5 143 336,49
Charges sociales	1 516 008,20	1 537 510,78
Amortissements et provisions	13 362,34	17 864,32
Autres charges	3 975,99	14 428,94
Charges d'exploitation	8 061 053,68	8 132 801,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	-733 932,23	-1 113 270,72
Opérations faites en commun	765 156,00	753 056,25
Produits financiers	20 870,33	27 965,96
Charges financières	1 540,94	204,11
Résultat financier	19 329,39	27 761,85
RESULTAT COURANT	50 553,16	-332 452,62
Produits exceptionnels	4 645,38	194 552,71
Charges exceptionnelles	9 784,99	3 626,42
Résultat exceptionnel	-5 139,61	190 926,29
Report des ressources non utilisées	11 565,08	15 300,08
Engagements à réaliser	76 585,99	
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 607,36	-126 226,25
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Anno - Sophie Riffart

ASSOCIATION

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXES

Anne Sophie RIFFONT



Charle's CHARLE'S
ASSOCIATION
A VOS CÔTÉS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : LA CLE DES AGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 922 780 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 19 607 Eurc. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2025 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

1) Présentation Générale

Notre philosophie : vivre chez soi.

S'il le souhaite, chacun doit pouvoir vivre chez lui, dans sa maison, parmi ses meubles, ses objets familiers, ses souvenirs. Quel de plus normal, de plus naturel.

C'est la mission de l'association LA CLE DES AGES :

Vous accompagnez au quotidien suivant votre volonté et vos besoins, et vous permettre de continuer à effectuer tous vos gestes habituels dans votre cadre de vie.

Accompagner une personne dans les différentes nécessités de sa vie, sans interférer dans son intimité, bien plus qu'une simple prestation de service.

Aider à vivre bien, chez soi, est en engagement.

C'est notre engagement.

Nos effectifs :

Une équipe dynamique, dévouée à votre écoute pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Notre service administratif emploie une vingtaine salariés.

Notre service Aide à Domicile emploie plus de 300 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie...).

Notre service de Soins Infirmiers emploie plus de 40 salariés (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s).

Notre service de portage de repas emploie 3 salariés (chauffeurs-livreurs).

Nos activités :

Service d'aide à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Service de portage de repas

Anno, Sophie Riffont

REGLES ET METHODES COMPTABLES

2) Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes retraitées (plus de 60 ans) ou toutes les personnes handicapées (moins de 60 ans).

Notre fonctionnement :

Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Vous affecter une salariée qualifiée qui assurera les tâches quotidiennes à votre domicile (ménage, repassage, préparation des repas, courses...), qui vous apportera une présence sociale, et qui sera remplacée en cas d'absence pour congés ou maladie. Les aides à domicile sont salariées de notre structure et bénéficient régulièrement de formations dans la cadre de la formation professionnelle continue par l'intermédiaire de notre organisme de formation l'association Axe Pro Formation.

Assurer un suivi régulier de votre appréciation et de vos besoins par des évaluations périodiques à votre domicile ou par téléphone.

Convenir avec vous des horaires d'interventions suivant vos besoins et les possibilités de notre service.

Tarifs :

Nous consulter. En fonction de vos revenus, l'organisme financeur dont vous dépendez déterminera le montant de votre participation.

Zones d'interventions :

Alleins, Aurons, Berre l'Etang, Boulbon, Carry le rouet, Charleval, Chateauneuf les, Martiques, Cormillon, Ensues la redonne, Eyguières, Grans, Graveson, La Barben, Rognes, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Saint-Etienne du gres, La Fare les Oliviers, Lamanon, Lambesc, La Gavotte, Lançon de Provence Saint-Victoret, La Roque d'Antheron Salon de provence, Les Pennes Mirabeau Sausset les pins, Mallemort, Marignane, Mas blanc les alpilles, Mezoargues, Miramas, Pélissanne, Rognac, Senas, Septemes les vallons, Tarascon, Velaux, Vernegues, Vitrolles.

Anno Sophie Riffont

3) Service de soins infirmiers à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie suivant avis de votre médecin traitant.

Notre fonctionnement :

- Prévenir, différer ou raccourcir une hospitalisation ou un placement
- Faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Tous les actes de soins ainsi que les toilettes sont réalisés par une équipe mixte d'infirmier(e)s et d'aide-soignant(e)s (plus de 50 salarié(e)s bénéficiant régulièrement de formations par l'intermédiaire de notre organisme de formation Axe Pro Formation), tous diplômés d'état et pouvant intervenir 7 jours sur 7 ou du lundi au vendredi suivant prescription médicale.

Tarifs :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les soins ainsi que les toilettes sont pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.

Zones d'interventions :

Rognac, Saint-Chamas, Tarascon, Vitrolles, Aurons, Berre, La Barben, Lançon de Provence, Pélissanne.

4) Service portage de repas

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes en situation de dépendance, de mobilité déficiente, ou pour toutes les personnes handicapées. Les repas sont conçus par une diététicienne et peuvent être adaptés à vos suivis médicaux (régimes, diabète, mixé, sans sel, hypocalorique.).

Notre fonctionnement :

- Livraisons de repas 7 jours sur 7.
- Livraisons pour les repas du midi.
- Chaque plateau contient un repas complet et équilibré, nous mettons en plus 2 bols de potage, sans supplément.

Tarifs :

Nous consulter. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière du Conseil Général. Les tarifs sont identiques (pour tous les repas livrés du lundi au dimanche et jours fériés).

Zones d'interventions :

Tarascon et ses environs..

Anne Sophie Riffant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation des clés de répartition analytique

L'association utilise des clés de répartition pour affecter sur chaque service une quote part des frais généraux du Siège social de Pélissanne non directement imputable sur un service en particulier. Ces clés sont actualisées chaque année par le Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Depuis 2004, les frais généraux indirects du siège de Tarascon font également l'objet d'une répartition selon le même principe.

Pour répondre aux demandes des organismes financeurs, et dans l'objectif de simplifier le mode de calcul d'un certain nombre de poste de charges et de produits qui ne pouvaient être affectés directement à un service, il a été proposé à compter des comptes 2009 de limiter le nombre de clés de répartition analytique à :

PELISSANNE

- 1 - Pourcentage des recettes d'exploitation de chaque service / recettes de l'association
- 2 - Pourcentage d'utilisation des locaux Pelissanne
- 3 - Nombre de salariés
- 4 - Nombre de bénéficiaires
- 5 - Temps passé Direction YC / autres
- 6 - Autres ponctuels : GECIA Expertise Comptable au temps passé

TARASCON

La clé principale concerne l'occupation des locaux, qui sont partagés avec l'association AIDE A DOMICILE (30/70).

Sur la quote-part de 70% des locaux affecté à LA CLE DES AGES (30% pour l'association AIDE A DOMICILE), l'occupation est la suivante:

- SAAD : 30%
- SIAD : 50%
- PR : 20%

Les autres clés de répartition sur les frais de Tarascon sont identiques à celles de Pelissanne.

Ces clés de répartition ont été validées par le Conseil d'administration du 19 avril 2010 et confirmé par le Conseil d'administration du 18 avril 2011.

Le Conseil d'administration du 1er octobre 2012, prenant en considération les modalités de financement du service SAAD et des contraintes de financement imposées par le CG, a décidé de modifier les clés de répartition existantes à compter du 1er janvier 2012.

Ainsi, la quote part de charges communes affectée au service Portage de repas est réduit à 1%, les 13ème mois du personnel administratif et de direction sont affectés au SIAD...

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Anne. Sophie Riffont

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Anno. Sophie Riffant

FAITS CARACTERISTIQUES

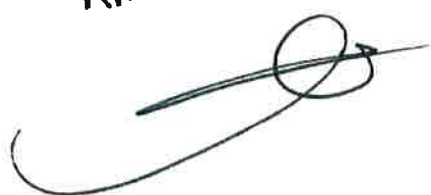
Autres éléments significatifs

Contrairement aux exercices précédents, les comptes ne prennent pas en compte la régularisation de l'aide financière "Compensation avenant 43" du Conseil Départemental 13 pour l'année 2024, celui-ci n'étant pas connu à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des heures réalisées en 2024, nous anticipons une reprise partielle de l'aide attribuée de l'ordre de 10KE.

Notre service SSAD reste structurellement déficitaire et son équilibre économique et financier est fragilisé en l'absence d'un financement suffisant des autorités de tutelle.

Malgré ce déficit structurel, le faible niveau de fonds propres et les décalages d'encaissement des aides financières "Compensation avenant 43" du CD 13 (de l'ordre de 5 mois en début d'année 2025) nous estimons que notre continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Anne. Sophie Riffon



NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	676 527			676 527
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 109	10 488	6 341	166 256
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 421			54 421
- Matériel de transport	13 441			13 441
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 372		300	141 072
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 063 115	10 488	6 641	1 066 962
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 384	3		3 387
- Autres titres immobilisés	204 503	4 377		208 879
- Prêts et autres immobilisations financières	16 639	14 661	16 638	14 661
Immobilisations financières	224 525	19 041	16 638	226 927
ACTIF IMMOBILISE	1 316 695	29 529	23 279	1 322 945

Immobilisations corporelles

La construction du siège social de Pelissanne fait l'objet d'un amortissement selon la méthode des composants conformément au PCG.

Anne. Sophie Riffon

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Nous vous rappelons que notre association possède 20% des parts sociales de la SCI ADOMI 13, société civile Immobilière propriétaire de l'immeuble de notre siège à Tarascon.

Depuis l'exercice 2007, la quote-part du résultat annuel de la SCI ADOMI 13 revenant à l'association (20%) est intégrée dans les comptes de l'association au 31 décembre en produit financier.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	363 458	2 924		366 383
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	151 377	3 321	4 894	149 805
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 155	1 385		52 540
- Matériel de transport	13 441			13 441
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 619	5 731	300	122 050
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	696 050	13 361	5 194	704 218
ACTIF IMMOBILISE	725 105	13 361	5 194	733 273

Anne-Sophie Riffant



NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 885 398 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 049		3 049
Prêts	800	800	
Autres	13 861		13 861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	578 219	578 219	
Autres	245 381	245 381	
Charges constatées d'avance	44 088	44 088	
Total	885 398	868 488	16 910
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers et Org - Factures à établir	415
Personnel - Compteurs SAD	31 692
Org. Soc. - Rembt AGRR à recevoir	8 948
Org. Soc. - Produits à recevoir	7 035
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	16 561
Total	64 651

Anno - Sophie Riffant

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	84 650	-126 226		-125 381	83 804
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	-156 416			136 123	-292 539
RAN des activités sociales	-846		10 742		9 897
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-126 226	126 226		19 607	-19 607
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	-198 838		10 742	30 350	-218 445
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriété (Commodat)					
TOTAL	-198 838		10 742	30 350	-218 445

Anne Sophie Riffant



NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	213 442		89 268		124 174
Total	213 442		89 268		124 174
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			89 268		
Financières					
Exceptionnelles		76 586			

Au cours de l'exercice 2024, il a été constaté une opération de reprise de provision pour litiges sur contrôle URSSAF pour 89.268 €.

Les provisions dotées en 2021 à la suite du deuxième contrôle URSSAF sont maintenues pour 124.174 €.

La provision au titre des Fonds dédiés constatée au 31.12.2024 sur les CNR attribuées au service SIAD s'élève à 131.590 € et concerne :

- CNR 2021 : Soutien investissements, Telegestion, ...
- CNR et financements spéciaux 2024 : service SAD ...

Anno. Sophie Riffaut

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 885 461 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 948			3 948
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 621	104 621		
Dettes fiscales et sociales	1 745 277	1 745 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 614	1 614		
Produits constatés d'avance	30 000	30 000		
Total	1 885 461	1 881 513		3 948

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

9 712

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fourn. - Factures non parvenues	26 521
Personnel - Congés à Payer	683 918
Org. Soc. - Ch. Soc. sur CP	179 091
Org. Soc. - Autres charges à payer	8 794
CH.FISC.DETTE CONG.A PAYE	50 768
ETAT CHARGES A PAYER	22 749
Total	971 840

Anne Sophie Riffon

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges de fonctionnements : loyers, assurances ...	44 088		
Total	44 088		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONST AVANCE	30 000		
Total	30 000		

Anno. Sophie RIFFONT

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 660 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Subventions d'exploitation

Au cours de l'exercice 2024, l'association a bénéficié d'une subvention annuelle de fonctionnement de la Commune de Tarascon : 10.000 euros (service Portage de Repas).

Amé. Sophie Riffort

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			10 000			10 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						10 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	347	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 446	
Autres charges	7 992	
Produits des cessions d'éléments d'actif		960
Autres produits		3 685
TOTAL	9 785	4 645

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

ENGAGEMENTS HORS BILANS

L'indemnité de Fin de Carrière n'a fait l'objet d'une évaluation en fin d'année 2024.

Néanmoins compte tenu des calculs établis en 2023, nous estimons que le montant de la dette actuarielle brute s'élève à environ 300 K€ euros (pour une valeur globale maximale d'IFC de 1.400 K€ € en cout chargé) (Réforme des retraites 2023 incluses).

Anne Sophie Riffon

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Ensemble des membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

AUTRES INFORMATIONS

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
CNR et financement	66 569	66 569	11 565		76 586	131 590	
Total	66 569	66 569	11 565		76 586	131 590	

Anne-Sophie Riffart

